

Marcourt va affecter 121 millions d'euros aux pôles de compétitivité en 2015

L'exécutif wallon devrait consacrer une enveloppe de 121 millions au financement des projets des 6 pôles de compétitivité en 2015. Le 11^e appel a retenu 12 projets. Les pôles ont créé 12.000 emplois directs jusqu'en 2012.

PHILIPPE LAWSON

Principal élément du Plan Marshall wallon depuis le début des différentes mesures initiées en 2005 pour relancer l'économie régionale, les pôles de compétitivité ne devraient pas souffrir du régime d'austérité du gouvernement wallon. Selon nos informations, celui-ci devrait réserver un budget d'engagement important pour financer les projets des 6 pôles en 2015. Il est doté d'un montant de 121 millions d'euros. «C'est un budget d'engagement qui permettra de financer les projets qui sortent des appels à projets et de nouveaux appels sont prévus. Le financement des pôles n'est nullement remis en question et nous ferons en sorte qu'il soit assuré», nous a confié Jean-Claude Marcourt (PS), ministre wallon de l'Économie et du Commerce extérieur.

Par ailleurs, il nous revient qu'une réflexion est en cours pour demander aux outils économiques wallons (SRIW, Sowaifin) d'intervenir plus activement pour aider les entreprises membres des pôles de compétitivité. L'objectif est de faciliter l'accès de ces entreprises à des crédits. Elles pourraient bénéficier de taux préférentiels si elles remplissent certains critères. Et il ne s'agira

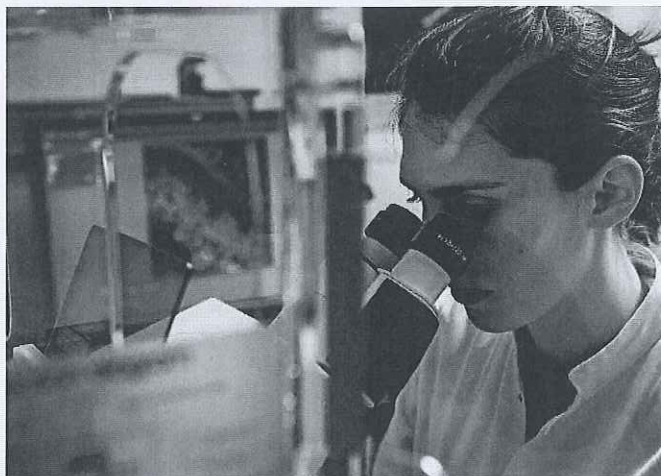
800,13 millions €

Au total, 242 projets auront été financés sur les 11 appels à projets pour un total d'investissements de 800,13 millions.

nullement de faire une concurrence aux banques, mais de compléter leurs offres de crédits.

12.000 emplois créés

Initiés dans le cadre du premier plan Marshall en 2005, les pôles développent des projets innovants portés



Les sciences du vivant sont soutenues par le pôle Biowin. © DOMINIC VERHULST/DOCH.BE

par des consortiums d'acteurs publics et privés (entreprises, unités de recherche universitaires, centres de formation). Six pôles sont aujourd'hui opérationnels en Wallonie: Skywin (aérospatial), Wagralim (agro-industrie), Biowin (sciences du vivant), Logistics in Wallonia

(transport et logistique), Mecatech (génie mécanique) et Greenwin (technologies environnementales). Les pôles ont déjà donné lieu à des créations d'entreprises, notamment Oxyent (Wagralim), Coexpair (Skywin) et Nanopôle (Mecatech).

Depuis leur mise en place, les

pôles en sont à leur 11^e appel à projets. Selon des sources proches du dossier, 12 projets devaient être validés. Ils bénéficieront d'une enveloppe de financement (privé, public) de 45,85 millions d'euros.

Au total, 242 projets auront été financés suite aux 11 appels, pour des

INCONNUE AUTOUR DES NOUVEAUX APPELS À PROJETS

Alors que le gouvernement wallon entend honorer ses engagements et dégager les budgets nécessaires pour financer les derniers projets lancés par les pôles de compétitivité et ceux qui arriveront à maturité ces prochains mois, l'exécutif wallon reste très discret sur le sort qu'il entend donner à de nouveaux appels à projets en 2015. Si au sein du cabinet du ministre de l'Économie, on espère avoir les budgets nécessaires pour lancer de nouveaux appels à projets l'année prochaine, d'autres sources gouvernementales affirment qu'il sera financièrement impossible de le faire. «Au mieux, certains appels pourront être lancés à la fin 2016», dit-on. F.-X.L.

investissements estimés à 800,132 millions (publiques et privés). Les dernières estimations indiquent que les entreprises membres des pôles (un millier) ont créé environ 12.000 emplois directs jusqu'en 2012. La croissance de leur valeur ajoutée est supérieure de 20% à celle de l'industrie.